

Assemblée des délégués du SEDE

Procès-verbal de la séance du mercredi 3 avril 2019
Salle du Conseil de Ville, Delémont, 19.30 heures

Présences : Mmes et MM. les délégués (14 au total)

Excusée : Mme Hanser Nicole, Soyhières, M. Seuret Philippe,
(membre du comité) Châtillon

Absent : --

Présidente : Murielle Macchi-Berdat (Delémont)

Auteur du PV : Janique Horisberger

Ordre du jour :

1. Ouverture, salutations
2. Procès-verbal de l'Assemblée du 13 février 2019
3. Communications
4. Micropolluants :
 - a. choix des façades, bois ou métal, présentation, discussion, décision
 - b. information, suite de la procédure
5. Protection contre les crues :
 - a. présentation du projet d'ouvrage
 - b. information, suite de la procédure
6. Comptes d'exploitation et d'investissements 2018, présentation, discussion, décision
7. Divers

Fin de séance : 20.25 heures

Scrutateur : Pascal Haenni, Develier

Annexes :

- Planning micropolluants
- Présentation projet d'ouvrage « protection contre les crues »
- Présentation p. 4 de l'oj : choix des façades

Décisions prises lors de la séance :

- p.1 pv accepté à l'unanimité
 - p.3 Micropolluant façades : variante 2 : bois, métal acceptée à la majorité des membres présents
 - p.6 Cptes exploitation et investissements 2018 acceptés à l'unanimité
-

1. Ouverture / salutations

La présidente Murielle Macchi-Berdat, ouvre l'assemblée et salue les membres présents.

2. Procès-verbal de l'assemblée du 13 février 2019.

Le PV est accepté à l'unanimité, remerciements à son auteure, Murielle Macchi

3. Communications

La parole est donnée à Gabriel Friche.

- Analyses de ENV à la step bonnes malgré la grande quantité d'eau ce jour là.

- Remplacement caissière : parution dans les journaux la semaine dernière, 7 postulations reçues à ce jour. Nomination en séance de Comité le 22 mai 2019.
- MCH2 : suit son cours
- LGEaux en discussion à la Commission de l'Environnement concernant le coût de maintien de la valeur à minimum 60% en lieu et place de 100%. Une taxe sur l'eau pluviale est également ajoutée, à suivre.

4. Micropolluants

a. Choix des façades, bois ou métal, présentation, discussion, décision

La parole est donnée à Marc Sollberger pour présenter les variantes (présentation PP en annexe du pv).

Il détaille les 4 variantes proposées en sus du projet initial.

Toutes les variantes proposées mise à part la 4 (bois brûlé), restent en dessous du coût estimé. Il est indiqué que le bois utilisé provient de Suisse.

Marc Sollberger passe la parole à Pascal Burri qui apporte des précisions sur les variantes 2 et 3.

Variante 2 : structure bois, panneaux sandwich et revêtement en tôle perforée. Coût : CHF 705'000.-

Variante 3 : structure bois, composition panneau aggloméré de bois, isolation rigide, voile noir et planches ajourées avec lattage horizontal. Coût : CHF 772'000.-

Les 2 projets sont présentés avec projection sur le site.

Question :

Val Terbi : Vieillessement et entretien sur le long terme étant donné que le lieu est humide ?

Réponse :

L'humidité transite dans les bassins. Revêtement étudié selon l'environnement du site. Si la variante bois/bois est choisie, un bois de qualité et très bien ventilé serait prévu.

Gabriel Friche relate les quelques éléments apportés lors de la séance du Comité du 20 mars et informe que le Comité, à sa majorité, a donné son préavis sur la variante 2 : structure bois / revêtement métal. Les arguments suivants ont prévalu, à savoir : l'harmonie de la structure dans le site, variante plus économique et sentiment que le bois pourrait vieillir plus vite.

La présidente procède au vote :

Variante 2 : bois, métal : 13 voix

Variante 3 : bois, bois : 1 voix

La variante 2 bois, métal est approuvée à la majorité des membres présents.

b. Information, suite de la procédure

La parole est donnée à Marc Sollberger qui nous relate le planning en détail (en annexe du pv)

- o Actuellement, finalisation du projet d'ouvrage,
- o Vote du crédit dans les communes en mai 2019
- o Juin 2019 dépôt à ENV
- o Audition OFEV après les vacances d'été
- o Automne dépôt permis, approbation des subventions cantonales et fédérales, mis aux concours mandat d'ingénieur pour préparer projet d'exécution
- o Printemps 2020 – travaux gros œuvres
- o Mise en service – fin 2021.

Aucune question n'est posée.

5. Protection contre les crues

a. présentation du projet d'ouvrage

La présentation est faite par Sébastien Durieux sur la base d'un powerpoint (annexée au pv), elle porte sur :

Carte des dangers, identification des dangers, proposition des mesures de protection principe de revitalisation, subventions et devis.

Financement après déduction des subventions et apport de l'arrondissement des digues de Courroux à charge du SEDE : CHF 321'200.-

Sébastien Durieux informe que suite à des sondages, il n'y a pas de pollution sur le site.

b. information, suite de la procédure

2 procédures possibles, demande de permis de construire ou plan spécial.

Sébastien Durieux informe les délégués que le dépôt de permis n'est pas possible selon le SDT, il faudra passer par un plan spécial ou plan spécial d'équipements.

Question :

Val Terbi : Est-ce qu'un dédommagement des surfaces agricoles est compris dans les montants ?

Réponse :

Oui.

La parole n'est plus demandée.

6. Comptes d'exploitation et d'investissements 2018, présentation, discussion, décision

Les comptes sont lus par Marlène Fridez, caissière du SEDE

Charges exploitation : CHF 1'956'114.28 / Produits exploitation : CHF 1'956'114.28

Charges d'investissements : CHF 778'143.20 / Produits d'investissements : CHF 778'143.20

Bilan actif : CHF 3'895'203.18 / Bilan passif : CHF 3'895'203.18

Aucune question n'est posée.

Ernest Guélat, vérificateur des comptes, nous fait lecture du rapport de vérification et remercie sincèrement l'excellent travail effectué par la caissière.

Il informe les membres de l'Assemblée qu'après 20 ans de bons et loyaux services lui-même et son collègue, M. Marc-Aurèle Steullet, ont décidé de prendre leur « retraite » en tant que vérificateurs des comptes du SEDE. Un courrier écrit nous parviendra prochainement.

Vote :

Les comptes d'investissements et d'exploitation 2018 sont approuvés à l'unanimité des membres de l'Assemblée.

La présidente remercie Marlène Fridez pour son excellent travail et également les vérificateurs.

7. Divers

Gabriel Friche informe que la prochaine Assemblée des délégués se tiendra le 26 juin 2019.

La séance est levée à 20h25